

Études internationales



David, Charles-Philippe, « *La France face aux nouveaux enjeux stratégiques* ». Montréal, Éditions du Méridien, Coll. « Études stratégiques », 1988, 170 p.

Daniel Colard

Volume 20, Number 3, 1989

Les études stratégiques : où en sommes-nous?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702559ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702559ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Colard, D. (1989). Review of [David, Charles-Philippe, « *La France face aux nouveaux enjeux stratégiques* ». Montréal, Éditions du Méridien, Coll. « Études stratégiques », 1988, 170 p.] *Études internationales*, 20(3), 737–739.
<https://doi.org/10.7202/702559ar>

Tous droits réservés © Études internationales, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

leur accordait Michel Camdessus, directeur général du Fonds.

F & D. On sait que, personnellement, vous êtes partisan d'une allocation nouvelle de DST. Quelles sont les raisons de la difficulté à tomber d'accord là-dessus?

Camdessus. C'est simplement que l'appui général nécessaire à une allocation n'existe toujours pas au sein de notre Conseil d'administration (p. 4).

Frank DAVIDSON

*Département des sciences économiques
La Trobe University, Melbourne, Australie*

ÉTUDES STRATÉGIQUES ET MILITAIRES

DAVID, Charles-Philippe, « *La France face aux nouveaux enjeux stratégiques* ». Montréal, Éditions du Méridien, Coll. « Études stratégiques », 1988, 170p.

L'auteur de cet excellent petit livre de 168 pages est professeur de relations internationales et d'études stratégiques au Collège militaire royal de Saint-Jean, à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Canada. Il a écrit cet ouvrage préfacé par l'amiral P. Lacoste, président de la Fondation pour les Études de Défense Nationale, à la suite d'un stage effectué précisément auprès de la FEDN en 1987. « Cet ouvrage contribuera, écrit l'amiral Lacoste, à la diffusion des conceptions françaises dans des milieux qui les connaissent mal ». En effet, la position de la France sur les questions de Défense et de Sécurité est originale à l'intérieur de l'Alliance atlantique; ayant quitté les structures militaires intégrées de l'OTAN en 1966, notre pays a fondé sa politique de dissuasion nucléaire sur deux concepts fondamentaux: la volonté d'autonomie quant

au pouvoir de décision, la solidarité avec ses alliés puisqu'elle est liée à eux par une « communauté de destin ».

Le livre de ce spécialiste des questions stratégiques comprend 6 chapitres. Après avoir rappelé que la France est la 3^{ème} puissance nucléaire mondiale et qu'elle joue un « rôle essentiel pour la sécurité du Vieux Continent », l'auteur analyse dans le premier chapitre – assez court (10p.) – les « Défis stratégiques des années 1990 ». Ceux-ci sont principalement au nombre de deux: le mouvement vers la défense antimissile posé par l'initiative du Président Reagan du 23.3.1983 (projet IDS) et le problème de la protection américaine de l'Europe (doctrine FOFA, affaire des euromissiles, rôle des armes nucléaires). Dans un second chapitre très substantiel, technique, bien documenté, Ch.-Ph. David étudie « La force de dissuasion et les choix stratégiques de la France ». Sont exposés ici à grands traits les origines historiques et les fondements diplomatico-stratégiques de la F.N.S. française, puis les choix qu'il convient de faire pour maintenir crédible et moderniser la force nucléaire (cf. le rapport de J.P. Bechter et P.A. Wiltzer de 1986 et les options arrêtées par la loi de programmation militaire du gouvernement Chirac pour la période 1987-1991) dans ses composantes stratégiques et préstratégiques (ANT), enfin l'avenir de la FNS face aux défenses antimissiles, avec une école optimiste et une école pessimiste.

Le troisième chapitre est tout entier consacré aux « Réactions de la France face aux nouveaux enjeux stratégiques » (pp. 55 à 86). Le premier enjeu est évidemment l'IDS, sujet aussi complexe que politiquement délicat pour les gouvernants français. Selon l'auteur, ceux-ci ont adopté – entre mars 83 et avril 88, c'est-à-dire sous les gouvernements Fabius et Chirac (86-88 période de cohabitation) – cinq positions différentes: il y a eu d'abord une « phase

de réflexion et d'anticipation » suivie d'une « phase d'opposition », puis une « phase de concurrence », ensuite une « phase de cohabitation » et enfin une « phase d'attentisme » dans laquelle nous sommes encore (avril 1987-avril 1988). Ce découpage peut être contesté, voire simplifié, mais il a le mérite de refléter les hésitations des décideurs.

La littérature française spécialisée sur l'IDS, dépouillée par l'auteur, dégage bien les thèmes de discussion que soulève la « Guerre des étoiles » : la nécessité ou non de poursuivre le but de l'IDS, le danger de la « forteresse Amérique », le problème de la « guerre nucléaire limitée », la mixité de la course aux armements, la question de la survie de la FNS française, la solution de la défense anti-missile balistique tactique, le sort du traité ABM, la menace anti-satellite, le manque de consultation, l'IDS et le détournement de fonds, enfin les transferts de technologie aux Européens. On sait finalement que le président de la République, F. Mitterrand, a pris position contre l'IDS lors du sommet économique des 7 à Bonn en mai 1984, mais qu'il a laissé toute liberté aux entreprises privées pour négocier des contrats de recherche avec les États-Unis.

Le deuxième défi qu'il faut relever est celui des euromissiles. L'étude de cas de la France est intéressante parce qu'elle n'était pas directement concernée par l'affaire des SS 20 et la double résolution de l'OTAN du 12.12.1979. Cela étant, les partis politiques n'étaient pas tous d'accord sur la position à adopter : RPR et UDF mettaient en garde contre la dénucléarisation, le PS aussi mais en approuvant l'option double 0, le PCF épousait, lui, la ligne de Moscou. Au centre du débat français : la question du découplage et les relations avec la RFA.

Le chapitre IV traite rapidement, en cinq pages, des « forces et des faiblesses » du fameux consensus français sur la dis-

suasion nucléaire. Au niveau des « forces », on trouve : la situation historique et militaire de la France (souvenirs de 1940) et la volonté de ne jamais revivre pareille situation ; la confiance dans la survie de la F.N.S. ; le scepticisme vis-à-vis de la faisabilité de l'IDS et de l'efficacité des ABM. Quant aux faiblesses du consensus, elles sont au nombre de deux : la division des partis sur l'IDS et les divergences sur la doctrine d'emploi des armes pré-stratégiques. Le chapitre V, lui aussi assez court (pp. 93-104), aborde « Les nouveaux projets technologiques », à savoir : Eureka et l'Espace. L'Europe des technologies de pointe lancée en 1985 est une idée française : Eureka, projet civil, est la conséquence de l'IDS, projet militaire, pour maintenir les Européens dans la compétition technologique. Les deux projets ont des retombées civiles pour le premier, militaires pour le second. La France ne peut négliger non plus l'enjeu spatial ; les besoins spatiaux sont d'ailleurs pris en compte par la dernière loi de programmation militaire avec le satellite d'observation Helios (2,6 milliards de francs) et le programme de télécommunications Syracuse II (3,9 milliards de francs).

Dans le dernier chapitre, Ch.-Ph. David (pp. 105-132) traite de la « France et de la Sécurité européenne ». Il se penche sur la problématique de la défense anti-missile balistique tactique (AMBT) et sur celle de la défense aérienne élargie (DAE). *In fine*, est posée la question du changement du discours stratégique français dans la perspective de l'Europe de la Défense. L'auteur, et nous partageons son sentiment, estime que la France est appelée à modifier quelque peu des « postulats de base de sa politique de défense » pour tenir compte du nouvel environnement stratégique international. Sous cet angle, les relations franco-allemandes et franco-britanniques sont naturellement capitales. La création de la Force d'action rapide (FAR), d'une brigade

mixte et d'un Conseil de défense franco-allemands va dans la bonne direction. « Tranquillement, mais sûrement, on commence à lever les tabous en France comme ailleurs ». On ne saurait mieux dire.

Au total, le lecteur, canadien ou francophone trouvera dans cet ouvrage synthétique – absolument pas polémique – bien documenté (plus de 230 références bibliographiques), agrémenté de quelques cartes et de quelques tableaux statistiques, un « exposé » sur les questions fondamentales de la politique militaire de la France. Il ne s'agit pas d'une « somme » mais d'un « tour d'horizon » général avec les avantages et les inconvénients que cette méthode implique.

Daniel COLARD

Faculté de Droit de Besançon, France

HURTIG, Mel *et al.* *The True North Strong & Free? Proceedings of a Public Inquiry into Canadian Defence Policy and Nuclear Arms*. Vancouver (B.C.), Gordon Soules Book Publishers Ltd., 1987, 232p.

The True North Strong & Free, présenté par Mel Hurtig, constitue le procès-verbal d'un colloque ou « enquête publique » (*public inquiry*) tenu à Edmonton les 8 et 9 novembre 1986. Cet ouvrage, dont le thème général porte sur les politiques de défense canadienne, s'oriente autour de deux axes. Dans une première partie (*The issues*), les auteurs, reconnaissant que les risques d'une guerre nucléaire constituent la principale menace pour la sécurité du Canada, s'interrogent sur les politiques canadiennes et sur les moyens de diminuer les risques d'un tel conflit. Dans la seconde partie (*The alternatives*), les orateurs proposent des choix politiques, économiques et

sociaux visant à engager le Canada dans un processus pouvant freiner la course aux armements. En dehors de ces deux axes, on ne saurait découvrir un véritable « fil conducteur » qui orienterait les présentations et leur argumentation. Il s'agit en quelque sorte d'une « variation sur un thème », d'une série de contributions hétérogènes qui, tout en se recoupant et se heurtant parfois, abordent les différentes dimensions du sujet. De façon générale, on retrouve dans cet ouvrage les avantages et les inconvénients des procès-verbaux de conférence.

L'hétérogénéité de ces contributions reflète la diversité des participants invités. Ainsi, on retrouve à ce colloque des militaires en service et à la retraite, des représentants du gouvernement et des trois grandes formations politiques canadiennes, des ex-ambassadeurs, des membres des principaux organismes de recherche intéressés par les questions de paix et de sécurité, des scientifiques, des journalistes, des pacifistes, etc. Cette distribution, qui constitue probablement un des points forts de cet ouvrage, permet au lecteur de prendre connaissance d'un large éventail de positions souvent opposées. Saluons d'ailleurs au passage l'habileté des organisateurs qui ont su réunir un groupe de conférenciers de grande qualité. On peut cependant regretter que, parmi les 26 orateurs, il n'y ait aucun Québécois ni de francophone. Cette absence est particulièrement surprenante si l'on reconnaît les contributions souvent importantes des auteurs québécois et francophones dans ce domaine (A. Legault, A.P. Donneur, M. Fortmann, P. Létourneau, etc.).

Bien qu'extrêmement intéressants, les exposés de la première partie n'apportent rien de réellement nouveau au débat. Ceci est particulièrement vrai pour les orateurs « officiels » tels le major-général D. Mac-